

Représentativité patronale : Le Medef majoritaire au niveau interprofessionnel

Publié le 26 avril 2017

Le Medef prend acte des résultats publiés sur la représentativité des organisations patronales. Celles-ci jouent un rôle essentiel pour le dialogue social dans les branches et au niveau interprofessionnel.

Au plan national interprofessionnel (industrie, services, commerce, construction), le Medef représente [71 % des salariés des entreprises concernées](#). Pour mémoire, le seuil d'opposition à un accord national interprofessionnel est fixé par la loi à 50 %.

Le Medef voit ainsi reconnu et conforté son rôle essentiel pour le dialogue social, dans notre pays, pour l'emploi et la compétitivité de nos entreprises.

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef** : « *Le Medef joue pleinement son rôle pour permettre aux entreprises de se développer dans une économie compétitive, et pour mettre en place dans le dialogue social des réformes ambitieuses pour relancer l'activité et l'emploi dans notre pays* ».